

Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du 15 août 2009
10h00 à 12h00 au CTCL

Membres du Conseil général présents :
Jean-Pierre Dumaine, Benoît Leblanc,
Jean Lemoine, Alain Leroux et Denis Mayers

Membre du Conseil général absent :
Nathalie Rico Claude Bélanger,
Louise Brault

1. L'accueil de 9h30 et 10h00 et les cotisations sont reçues par mesdames Claire Charrette et Sylvie Laviolette.
2. La réunion débute à 10h10, le président Jean-Pierre Dumaine souhaite la bienvenue à tous. Vu l'absence motivée de la Secrétaire Trésorière madame Louise Brault, madame Diane Lachaine a accepté de prendre les minutes de l'assemblée.
3. Jean Lemoine agit comme président d'assemblée et constate le respect du quorum et déclare l'assemblée ouverte. Le président présente les membres du conseil général présents.
4. Les membres ayant reçus l'ordre du jour par courrier ou à l'inscription, le document soumis avec ces ajouts à varia : disque de secchi par Alain Leroux; analyses d'eau par Jean-Pierre Dumaine; éclairage nocturne et bornes sèches par Ghislaine Lefrançois. l'ordre du jour modifié est adopté proposé par Michel Lemoine appuyé par Diana Fazzari.

Remise d'une plaque pour le concours de pêche 2009 : Alain Leroux remet la plaque à Maude Robert qui a fait la plus grosse prise 2009.

5. Le président présente mesdames les conseillères, de Montcalm Élane Hudon et Diane Lachaine de Saint-Faustin-Lc-Carré. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juillet 2008 est adopté tel que soumis sur proposition de Richard Tess appuyé de Sylvie Laviolette. Les points de suivis suivants sont traités : la réglementation concernant la protection des rives du lac, comme suite aux discussions des précisions seraient nécessaire afin de dissiper toute confusion. Hydro Québec, Diane Lachaine explique les démarches auprès du CRELA et du suivi auprès du président Jacques Ruelland il confirme avoir entrepris des démarches auprès du responsable d'Hydro pour corriger les excès de zèle lors des coupes à l'intérieur du secteur riverain. Des membres de Montcalm confirment qu'Hydro est revenue encore cette année et la même problématique se répète. Concernant l'accès au lac sur le chemin Wilfrid, les démarches n'ont pas résulté en action, c'est à suivre.

6. Le président présente le rapport annuel, des activités, des finances et des analyses d'eau . Annexe I, II
7. 8. 9.
8. Cotisation 2009 -10 est fixé à 25 \$ les points 6, 7, 8 et 9 sont adoptés sur proposition de Richard Tees appuyé par Benoit Leblanc
9. Adoptés

10. Modifications aux règlements de l'Association qui seraient nécessaires

Articles

Les assemblées des membres

5.3 Convocations

Modification suggérée, en vue de pouvoir convoquer une réunion, par courriel ou affichage :

Le président convoque les assemblées au moins quinze (15) jours avant la date prévue. La convocation qui doit préciser la date, l'heure, l'endroit et le ou les sujets dont il sera traité, peut être faite par courrier, **courrier électronique ou affichage dans les babillards de l'Apelc**. Sil y a lieu, le procès-verbal de la réunion précédente accompagnera la convocation dans les deux premiers cas.

Proposé par Daniel Gervais appuyé par Michel Lemoine; **adopté**

Article 6.2 Nombre de membres

Modification suggérée : Enlever composé **d'un nombre impair**.

Les affaires de l'association sont administrées par un Conseil général composé d'un minimum de cinq (5) et pouvant atteindre onze (11) membres, dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, ceux-ci sont élus par et parmi les membres du Conseil général.

Proposé par Sylvie Laviolette appuyé par Alain Leroux; adopté

Article 6.5 Cessation de fonction

Un petit ajout pour l'absence non motivée aux réunions.

Modification suggérée : tout membre qui manque deux réunions sans motif valable

Devient :

Cesse de faire partie du Conseil général et d'occuper sa fonction, tout membre qui offre sa démission par écrit au Conseil général, tout membre qui manque deux réunions sans motif valable ou qui cesse d'être propriétaire au lac Caribou..

Proposé par Lucille Dumas appuyé par Michel Lemoine; adopté

Article 6.8 Quorum

Modification suggérée :

Un minimum de trois (3) membres et jamais moins de cinquante (50%) pour cent des membres du conseil général doivent participer à toute réunion.

Proposé par Diana Fazzari appuyé par Michel Lemoine; adopté.

11. Élections au conseil général mandat de deux ans.

Le président déclare avoir reçu les formulaires de mise en candidature pour un renouvellement de mandat pour Denis Mayers, Alain Leroux et Jean-Pierre Dumaine.

L'assemblée accepte unanimement ces candidats en plus de nommer Pierre Benoit membre du conseil général 2009-2010 et 2011-2012.

Adopté

12. La conseillère municipale Diane Lachaine explique l'importance de s'inscrire sur la liste électorale ainsi que de voir sur les sites internet des deux municipalités les informations concernant les prochaines élections du 1^{er} novembre.

À Saint-Faustin-Lac Carré s'il y a des élections le vote par la poste sera offert aux personnes non domiciliées conformément à la loi.

13. Période de questions et consultation des membres; les principales inquiétudes concernent les cyanobactéries l'interprétation des règlements municipaux de protection des rives. Une suggestion à l'effet de vérifier si l'épandage d'abat poussière aiderait à réduire l'apport de poussière de sable dans le lac, un nouveau produit existerait, c'est à valider avec Montcalm.

Les membres présents trouvent que la mi-août c'est un bon moment pour tenir l'assemblée générale annuelle.

14. Varia :

- a. Disque de secchi présentation des résultats par Alain Leroux, cette année l'eau est verte surtout dans la section Montcalm SFLC et l'eau est beaucoup moins claire. Le rapport des relevés sera produit cet automne.
- b. Analyses d'eau par Jean-Pierre Dumaine explique que les résultats des analyses d'eau de l'ensemble des ruisseaux tributaires du lac, effectués par la municipalité de Saint-Faustin au printemps, section Montcalm incluse, sont très élevés en phosphore et nous avons la présence de cyanobactéries.
- c. La problématique de la pollution lumineuse revient encore cette année, le président écrira aux deux municipalités afin que la réglementation soit appliquée.
- d. Bornes sèches et assurances informer les riverains concernés de valider auprès de leur assureur l'impact d'en avoir dans le secteur.

15. Mot de la fin, la séance est levée à midi et quinze.

DL 09 09 07

BILAN DE L'ANNÉE 2008-2009.

Festivités du cinquième anniversaire.

- Comme suite à l'Assemblée générale annuelle du 5 juillet 2008, eut lieu un vin fromage offert par l'association, regroupant de quarante à cinquante personnes sous le préau du CTEL.
- Le samedi 19 juillet, un atelier de dessin et sculpture a eu lieu au même endroit sous la supervision de Marguerite Pronovost, Louise Brault, Suzanne Desmarais, Ghislaine Lefrancois et Pierre Benoît. Des jeunes et moins jeunes du lac ont ainsi vu leurs œuvres exposées au pavillon du CTEL pendant plusieurs semaines.
- Le samedi suivant, une parade d'embarcations prit le départ de la partie est du lac, un orage vint à bout du défilé qui s'est dispersé au premier tiers de son trajet qui devait faire tout le tour du lac...
- Le 23 août, une exposition de photos de toutes sortes dont plusieurs dataient des années 50 ou avant, se tenait au CTEL, suivi d'un pique-nique et d'un feu de camp. Mme Françoise Mc Donough-Trudel nous avait prêté un grand nombre de photos anciennes. M.Gilles Trudel nous fit chanter lors de la soirée.

Il faut souligner la bonne idée et les efforts déployés par Ghislaine Lefrançois pour que la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, installe une œuvre d'art au lac Caribou. Il s'agit de Poisson-Lune, Poisson-Soleil de l'artiste Jean Bisson-Biscornet. Jocelyn Desjardins a gracieusement aménagé une portion de son terrain pour l'installation de l'œuvre.

Un merci bien spécial est adressé au comité du cinquième anniversaire : soit Louise Brault, Ginette Gauvin, Ghislaine Lefrancois, Pierre Benoit et moi. Nous remercions aussi les participants actifs aux différentes activités : Suzanne Desmarais, Françoise Mc Donough-Trudel, Marguerite Pronovost, Denis Mayers et Gilles Trudel.

Plusieurs personnes ont aidé lors des différents événements de l'association. Même si je ne peux tous les nommer de peur d'en oublier, je vous dis un gros merci.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1. Qualité de l'eau :

La municipalité de SFLC a pris des échantillons le 29 mai 2008 dont les taux de phosphore varient de 0,019 à 0,031.

Le 4 août 2008, nous avons 14 prélèvements dont le taux de phosphore variait de moins de 0,009 à 0.031.

Enfin le 23 septembre douze prélèvements furent faits avec des résultats de moins de 0.01 à 0.020. L'été fut très pluvieux. Les taux de septembre reflètent une diminution sensible suite à quelques semaines de beau temps.

2. **Nous avons informé des propriétaires sur les normes du déboisement, mais surtout du reboisement. Certains croient qu'ils ne verront plus le lac, alors qu'en sélectionnant adroitement leurs plants, ils pourront avoir un contrôle important sur la repousse. Nous avons aussi distribué de petits arbres pour la municipalité de Montcalm tout en conseillant les gens si nécessaire.**
3. **Des contacts furent faits auprès des municipalités pour que les systèmes d'eaux usées continuent d'être vérifiés. Les deux municipalités en ont effectivement testé un certain nombre, en fonction de la disponibilité des propriétaires.**
4. Des journaux d'information furent expédiés aux membres et ajoutés à notre site Internet (accessible à tous).
5. Lors de la première confirmation de la présence d'algues bleu-vert, les membres furent informés via Internet ou par les municipalités. Nous avons aperçu la fleur d'eau des algues, avisé les municipalités et surtout le MDDEP qui a fait les expertises et suivis nécessaires.

PLAN DE 2009

- 1) Nous continuons à faire des analyses d'eau – si la pluie peut se faire plus rare. Nous comptons faire 25 à 30 analyses pour le phosphore et quelques unes pour les coliformes fécaux.
- 2) Nous collaborons avec les municipalités et ministères pour le suivi de notre lac, surtout pour limiter l'érosion, pour favoriser la revégétalisation, la protection de la bande riveraine et la conformité des installations septiques.
- 3) Nous poursuivons l'information à nos membres via Internet, le Journal de l'association, ainsi que notre site Web : APELC.NET

ANNEXE II

RAPPORT DES FINANCES 2008-2009

Bilan financier 2008-2009

Solde en banque au 30 juin 2008	3 010.42 \$		<u>3 010.42 \$</u>
 Entrées			
	Cotisation membres 2008-09 - 44 x 25\$	1 100.00 \$	
	Cotisation membres 2009-10 - 7 x 25\$	175.00 \$	
	Cotisation membre 2010- 11 - 1 x 25\$	25.00 \$	
	Subvention 2009 SFLC	100.00 \$	
		<u>1 400.00 \$</u>	
Total des entrées		1 400.00 \$	1 400.00 \$
 Dépenses			
	Cotisations aux Associations	105.00 \$	
	Analyses d'eau et équipement	386.61 \$	
	Assemblée générale, Réunions, Conférences	131.33 \$	
	Frais bancaires	10.50 \$	
	Timbres et papeterie	426.70 \$	
	Cinquième anniversaire	666.85 \$	
	Site Web	0.00 \$	
		<u>1 726.99 \$</u>	
Total des dépenses		1 726.99 \$	1 726.99 \$
 Solde au compte au 30 juin 2009		 <u>(326.99 \$)</u>	 <u>2 683.43 \$</u>

Un chèque en circulation pour site Web au montant de \$248.33 pour 2008-09 et 2009-10. Sera comptabilisé en 2009-10

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010

Entrées

	1 750.00 \$		
Subvention SFLC		100.00 \$	
Total des entrées		1 850.00 \$	1 850.00 \$

Dépenses

Cotisations aux Associations	105.00 \$		
Analyses d'eau et équipement	550.00 \$		
Assemblée générale, Réunions, Conférences	450.00 \$		
Site Internet 2008-09 et 2009-10	250.00 \$		
Journal APELC (2 éditions)	300.00 \$		
Frais d'administration		15.00 \$	
Timbres et papeterie		300.00 \$	
Total des dépenses		1 970.00 \$	1 970.00 \$

EXCÉDENT (INSUFFISANCE)

(120.00 \$)